



NATURA 2000
Vallées

Infosite

n° 13 - 2014



Moyenne vallée de la Charente, Seignes et Coran

Lettre d'information du site d'intérêt communautaire Natura 2000 n°FR5412005-FR54000472

Editorial

L'InfoSite est le rendez-vous annuel indispensable pour communiquer sur les actions entreprises dans le cadre de l'animation du site Natura 2000.

Ce 13^{ème} numéro relate donc les événements marquants de l'année écoulée.

Et vous pourrez constater que, cette année encore, l'animation Natura 2000 porte ses fruits : bilan des résultats de l'animation, édition d'une plaquette sur les espèces envahissantes, point d'avancement sur le SAGE Charente, appel à bénévoles pour rechercher le Râle des genêts, ... ainsi qu'un dossier spécial sur les bienfaits des haies, boisements et arbres isolés, trésors de biodiversité de nos campagnes.

Espérons que ces quelques pages vous donneront envie de vous engager, vous aussi, dans la démarche Natura 2000 pour préserver la biodiversité de ce territoire exceptionnel.

Par **Michelle Cazanove**,
Sous-Préfète de Saintes



Fritillaire pintade

Brèves

Vous vous engagez...

30 chartes Natura 2000, 25 contrats Natura 2000 signés... un beau record ! Le site Natura 2000 est le premier de Poitou-Charentes en la matière... sans compter les quelques 2000 hectares de parcelles agricoles engagées dans les contrats MAEt. Parmi les signataires, on compte 7 des 34 communes du site Natura 2000... A votre tour ?

Attention : changement de dispositif

Suite au changement de dispositif, tous les travaux entrepris dans le cadre des contrats Natura 2000 doivent être terminés avant le 31/12/2014 ! Vous devrez ensuite déposer vos demandes de paiement avant le 1er mars 2015. Si votre contrat est récurrent (entretien par exemple), pensez à le renouveler dans les termes du nouveau dispositif. Il pourra être signé et mis en œuvre dès janvier 2015. En attendant, déposez rapidement vos demandes d'acompte ou de solde pour les travaux réalisés ou en cours au fur et à mesure de leur acquittement.

Rappel : dans tous les cas, les engagements non rémunérés doivent être tenus jusqu'à la fin du contrat de 5 ans.

Une nouvelle espèce... la Bouvière

Une nouvelle espèce de poisson d'eau douce a été identifiée en Charente-Maritime, dans les canaux des prairies de Montalet : il s'agit de la Bouvière (*Rhodeus amarus*). Cette espèce étant protégée aux niveaux européen et national, elle doit être remise à l'eau en cas de capture accidentelle.

Le dicton de l'Anglade : qui dit "hauts niveaux d'eau" dit "pas de travaux"...

Comme en 2012, les travaux de restauration de 2013 ont dû être reportés : les niveaux d'eau dans la tourbe étaient trop hauts pour les réaliser sans déstructurer le sol. Pour autant, cette situation hydrologique, 2 années de suite, est une très bonne nouvelle : elle est favorable au retour de la végétation typique de la cladiaie dont le suivi scientifique sera conduit en 2014.

Compétences nouvelles pour la CDA de Saintes : la gestion des cours d'eau

La Seugne, le Rochefollet, le Bourru, le Coran sont autant de cours d'eau du site Natura 2000 qui constituent l'une des principales richesses de la Communauté d'Agglomération de Saintes. C'est donc naturellement qu'au 1er janvier 2014, la CDA s'est dotée d'une compétence nouvelle : la gestion des cours d'eau et la protection des milieux aquatiques. La compétence ne se limite plus, comme il y a quelques années, à l'assainissement des terres agricoles. Elle englobe aujourd'hui la protection des zones humides et l'amélioration de la qualité des eaux.



Barbastelle



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Natura 2000 en quelques mots



ESPÈCES INVASIVES : DES OUTILS DE COMMUNICATION

Une plaquette...

Cette nouvelle plaquette (2013) explique l'origine des espèces invasives, permet l'identification des plus courantes et donne des conseils pour limiter leur prolifération.

Téléchargez-la sur le site web du site Natura 2000 : pc70valcharente.n2000.fr/bibliotheque_site



...et une exposition itinérante !

Sur 11 panneaux, cette exposition itinérante "Espèces Exotiques Envahissantes" élaborée par la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels sur le bassin Loire-Bretagne est un bon moyen de sensibiliser sur les espèces envahissantes.

N'hésitez pas à la faire venir dans vos communes !

Pour en savoir plus : pc70valcharente.n2000.fr
et www.orenva.org/Exposition-sur-les-plantes

En matière de gestion de l'eau, plusieurs démarches ont été entreprises sur le bassin versant de la Charente. Toutes ont pour objectif l'amélioration de la gestion qualitative et quantitative de l'eau de la Charente : SAGE, Plan de Gestion des Etiages, cellule poissons migrateurs, schéma départemental des cours d'eau, schéma de gestion de Charente aval ... Malgré ces programmes, et malgré 2 années de pluviométrie exceptionnelle, les indicateurs sont au rouge et le bassin versant de la Charente est loin de

répondre aux objectifs fixés par la DCE auxquels la France doit se conformer et sera jugée dès 2015.

Flash info : La Charente, fleuve le plus pollué de France par les pesticides.

A lire dans les actualités du site sur :
pc70valcharente.fr/participer/actualites

LE SAGE CHARENTE : OÙ EN EST-ON ?

L'état de l'eau et des milieux aquatiques est un facteur déterminant de la richesse écologique des sites Natura 2000 qui ponctuent les vallées de la Charente et de ses affluents.

Porté par l'EPTB Charente, le SAGE est l'outil privilégié pour :

- définir des actions de restauration et de gestion des milieux aquatiques sensibles ;
- répartir la ressource en eau entre les usagers et favoriser le retour à l'équilibre quantitatif des milieux en accompagnant les usagers vers une gestion durable ;
- préserver les secteurs d'alimentation des captages d'eau potables et les zones d'expansion des crues.

OÙ EN EST L'ÉLABORATION DU SAGE ?

Débuté en 2011, le SAGE Charente s'appuie sur un diagnostic validé en 2013 :

- Un territoire exceptionnel d'un point de vue écologique : des dizaines d'espèces et des milliers d'hectares d'habitats naturels d'intérêt européen, et reconnus en plusieurs sites Natura 2000
- Le fleuve et ses affluents constituent un corridor stratégique pour la biodiversité
- Le barrage de Saint-Savinien représente un enjeu : eau potable, alimentation des marais (irrigation, chasse, élevage), continuité biologique et sédimentaire, envasement du fleuve et surinondation
- Le fleuve est aménagé et très fréquenté : un atout pour l'éducation et la sensibilisation à l'environnement, mais des causes de dégradation des milieux naturels sensibles et d'espèces fragiles
- Un débit d'étiage insuffisant pour assurer les fonctionnalités de la Charente incitant à mieux coordonner la demande en prélèvements pour l'irrigation
- Un territoire affecté par les inondations fluviales incitant à réduire les ruissellements urbains et ruraux et définir des zones d'expansion de crues
- Un espace agricole impacté par l'expansion urbaine : un soutien est nécessaire à la filière élevage pour le maintien de prairies et la restauration de zones humides

ET APRÈS ?

En **2014**, une réflexion prospective pour définir des scénarii et adopter une stratégie.

Début **2015**, la stratégie sera présentée en CLE.

Courant **2015**, la stratégie sera déclinée dans le PAGD (Plan d'Aménagement et de Gestion Durable) et le Règlement du SAGE Charente.

En **2016**, les documents du SAGE feront l'objet d'une large consultation et enquête publique.

En **2017**, le SAGE devrait être approuvé par arrêté préfectoral.

Le SAGE Charente entrera ensuite dans sa phase de mise en œuvre et fera l'objet d'une animation et d'un suivi et au travers des programmes d'action.

Denis ROUSSET, animateur du SAGE Charente
denis.rousset@fleuve-charente.net

Pour plus d'informations : fleuve-charente.net

EPTB Charente – 2, place St-Pierre 17100 SAINTES – 05.46.74.05.00

PÉRIMÈTRE DU SAGE

- bassin versant de la Charente et de ses affluents (sauf la Boutonne qui possède déjà un SAGE)
- îles d'Oléron et d'Aix
- masses d'eau côtières du puits d'Antioche

LA CLE, COMMISSION LOCALE DE L'EAU

Véritable « Parlement de l'eau » constitué des représentants des acteurs de l'eau du bassin versant, la CLE fixe les objectifs d'études, de concertation et d'organisation pour l'élaboration puis le suivi du SAGE Charente.

EPTB CHARENTE

Institution interdépartementale pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents. Etablissement Public Territorial de Bassin créé en 1977 et regroupant les départements de Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne.

LE PARTENARIAT FORESTIER AUX "NATURA 2000 AWARD" ? UNE NOUVELLE RÉCOMPENSE POUR CÉLÉBRER LES INITIATIVES NATURA 2000

La commission européenne, suivant en cela l'exemple initiateur de la France, vient de développer un grand prix Natura 2000 européen, intitulé "Natura 2000 award". Son objectif est de promouvoir des exemples de "bonne gestion", modèles ou reproductibles, aptes à valoriser l'image de Natura 2000 en Europe et de favoriser l'émergence d'idées et la transversalité du réseau, à l'échelle européenne.

Le partenariat entrepris depuis 2009 entre une structure forestière, le CETEF (Centre d'Etudes et d'Expérimentations Forestières) et les structures animatrices de site Natura 2000 : la LPO à l'origine, puis rejointe par la Chambre d'Agriculture de Charente, est unique en France.

Quels résultats ?

19 contrats forestiers signés
144 chartes en milieux forestiers signées
512 hectares préservés (contrats : 45ha ; chartes : 466ha)
1459 personnes (propriétaires forestiers, élus...) informées et sensibilisées à la démarche Natura 2000 et aux actions favorables à la biodiversité

Soucieux de faire connaître et valoriser nos actions et leurs résultats, sur lesquels nous avons désormais assez de recul et d'expérience pour démontrer aisément leur succès quantitatif et qualitatif, les trois partenaires ont donc tout naturellement soumis cette initiative comme projet candidat à ce prix international, dans la catégorie "Concilier les intérêts économiques avec les perceptions écologiques"... dans l'espoir de faire "tâche d'huile" et que d'autres structures bénéficient de ce retour d'expériences très positif !

Pour quel effort de travail ?

748 jours de travail conjugué
1,5 jour de travail par hectare préservé
0,8 jour de travail par personne rencontrée et sensibilisée

Zoom sur la Moyenne Vallée de la Charente Site leader du partenariat !

6 contrats forestiers
37,5 ha en contrat
27 chartes en milieux forestiers
59 ha en charte
208 personnes rencontrées et sensibilisées
 Temps d'animation : **229.5** j



© L. Caud - LPO

A PROPOSE DE ... LA ROSALIE DES ALPES

MON ACTIVITÉ

Diurne
Présente de mai à août

ME RECONNAÎTRE

14-38 mm de long
Corps bleuté ponctué de taches noires
Longues antennes bleues
Larves blanches



Rosalie des Alpes © M. Jansana

JE SUIS PROTÉGÉE

Espèce prioritaire
Directive Habitats-Faune-Flore : annexes 2 et 4
Protection nationale
Espèce vulnérable
Listes rouges mondiale et nationale

JE VIS

Arbres vieux, sénescents ou morts

J'AIME

Préservation des vieux arbres
Maintien des haies
Entretien / création d'arbres têtards



JE N'AIME PAS

Elimination des arbres morts
Elimination des haies, ripisylves, boisements inondés de frênes
Remplacement des boisements par des peupleraies
Rotation de coupe trop rapide dans les boisements alluviaux
Utilisation d'insecticides
Fragmentation des boisements



POUR EN SAVOIR PLUS

<http://pc70valcharente.n2000.fr/rosalie>



POURQUOI LES PRÉSERVER ?

Témoins de l'exploitation du territoire et marqueurs importants des paysages ruraux, les haies font partie intégrante de notre histoire et de notre patrimoine culturel. Une intense période d'arrachage, conséquence des remembrements et de l'artificialisation du territoire, a entraîné un considérable recul des haies et des arbres isolés jusqu'à ces dernières années. Malmenées, les haies rendent pourtant bien des services à nos activités agricoles et forestières et participent au bon fonctionnement des milieux naturels.

Les haies : des rôles écologiques majeurs ...

Barrières anti-ruissellement et érosion

En favorisant l'infiltration de l'eau, les haies jouent un rôle majeur contre le ruissellement et l'érosion des sols.

Stations d'épuration vivantes

Les végétaux qui composent la haie, qu'il s'agisse d'arbres, de buissons ou des herbacées qui se développent à leurs pieds, favorisent le piégeage des polluants et limitent ainsi leur transfert aux cours d'eau.

Réservoirs et corridors de biodiversité

Sites de reproduction, zones de repos, "garde-manger" : les haies constituent des milieux riches et très intéressants pour une multitude d'espèces animales. Côté flore, une grande diversité d'espèces trouve dans les haies des conditions favorables pour se développer. En connectant les milieux boisés entre eux, les haies favorisent la circulation de la faune mais également la dispersion de la flore.

Pièges à carbone

Les arbres et autres plants qui composent les haies permettent de stocker une partie du dioxyde de carbone atmosphérique, gaz à effet de serre rejeté en quantité par nos activités.



© M. Jansana

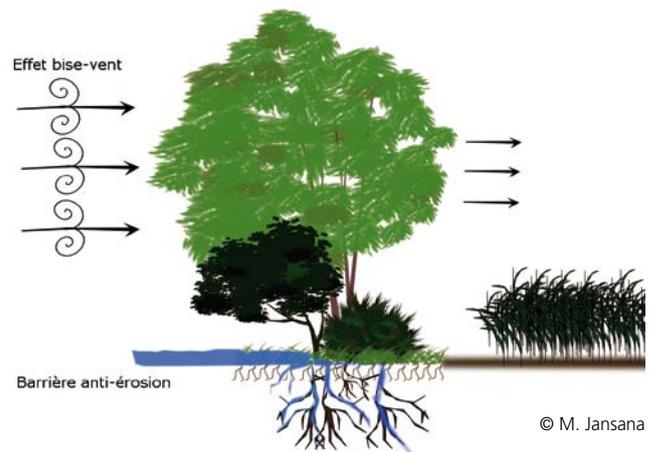
... et du forestier

Connecteurs des massifs boisés

En connectant les massifs forestiers, les haies participent à leur maintien et à leur bon fonctionnement écologique.

Producteurs durable de proximité

Le bois et les autres produits des haies (fruits,...) sont valorisables en bois de chauffage (bûches, plaquettes,...), en paillage ou encore pour la consommation. Une haie bien gérée et entretenue peut ainsi rentabiliser totalement la place qu'elle occupe.



© M. Jansana

... au service de l'agriculture ...

Réducteurs d'impact des crues

En régulant les quantités d'eau et en réduisant la vitesse d'écoulement, les haies limitent l'intensité des crues et leur vitesse de propagation. Les particules du sol sont retenues lors de la décrue. L'érosion des sols est ainsi limitée, en particulier pour ceux restés nus en hiver.

Abri, brise-vent

Les haies constituent une protection contre le vent et les variations de température pour les cultures et les troupeaux. Les haies amélioreraient jusqu'à 30% le rendement des cultures en limitant l'évapotranspiration des plants.

Réservoirs d'auxiliaires de culture

Les haies accueillent à la fois des prédateurs de ravageurs de culture (hermines, lézards verts, coccinelles,...), des pollinisateurs, des organismes fongicides et décomposeurs. Elles participent ainsi à la production et à la protection des cultures.

Devant les intérêts que présentent les haies aussi bien pour le paysage, l'environnement, que pour nos activités humaines, l'importance de leur maintien devient évidente.

Les politiques publiques s'impliquent aujourd'hui dans la plantation et l'entretien des haies. En Charente-Maritime, la Chambre d'Agriculture et le Conseil Général, en collaboration avec plusieurs structures partenaires, mènent une politique visant à encourager les replantations, notamment par la mise en place du programme E.V.A. 17 (Entretien et Valorisation de l'Arbre).

Pour plus d'informations sur programme EVA 17 :
charente-maritime.fr / charente-maritime.chambagri.fr

Sites internet traitant des haies :

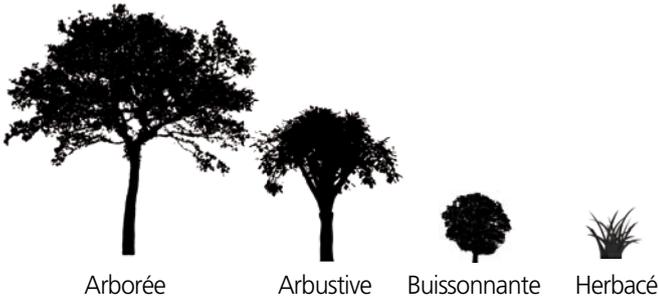
Prom'haie : <http://www.promhaies.net/> rubrique infos
Omahaie : <http://www.omahaie.com> rubrique haies champêtres

Le saviez-vous ?

Un kilomètre de haie =
100 à 200 stères de bois tous les 15 / 20 ans
250 à 500 m³ de plaquettes tous les 12 / 15 ans

LES ESSENCES DE MA HAIE

La haie se compose de différentes strates qui lui confèrent sa richesse et sa fonctionnalité :



La haie doit être composée de plants d'origine locale. Attention donc aux espèces mais également à la provenance géographique, et donc génétique, des plants.

En moyenne vallée de la Charente vous pourrez trouver :

- Des Frênes (*Fraxinus excelsior* et *Fraxinus angustifolia*) et Aulnes (*Alnus glutinosa*) en bordure de Charente ;
- Des Chênes pédonculés (*Quercus robur*), Charmes (*Carpinus betulus*) et Ormes (*Ulmus minor*) dans les zones plus sèches ;
- Des Chênes verts (*Quercus ilex*) sur les coteaux secs ; ...

BIEN ENTREtenir MA HAIE

Entretien vos haies de manière pérenne nécessite l'utilisation de matériel adapté. Le choix va dépendre de la typologie de votre haie et de la fréquence de passage.

Renseignez-vous auprès de la Chambre d'Agriculture ou du Conseil Général.



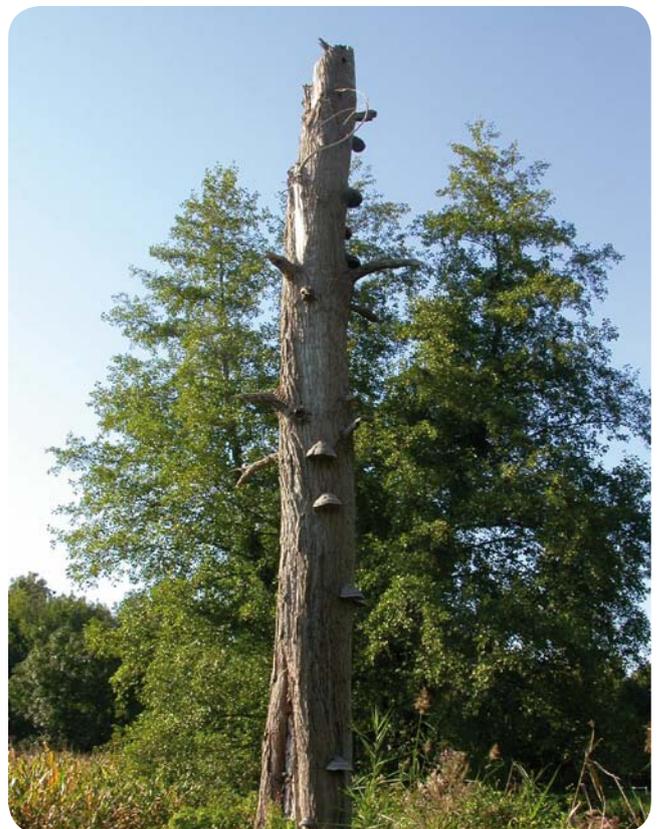
Entretien d'une haie par du matériel adapté (ici barre de coupe sécateur, mais également lamier à scie ou lamier à couteau) © E. Cirou



Entretien avec du matériel inadapté : broyeur à fléau, épareuse, ... A proscrire ! © E. Cirou

Le saviez-vous ?

Conserver les vieux arbres et les arbres morts est très utile ! Ils fournissent le gîte et le couvert aux micro-organismes indispensables pour avoir un sol en bonne santé. Ils accueillent aussi des insectes xylophages, des oiseaux comme les pics ou les rapaces nocturnes et même des chauves-souris !



Arbres vieux ou morts sur pied favorables à de très nombreuses espèces (champignons, insectes, oiseaux, mammifères) © P. Jourde – LPO



Nid de cigognes

STOP à l'arrachage !

Sur la région Poitou-Charentes, depuis 2002 :
Plus de 4000 km de haies arrachées
Seulement 1300 km de haies replantées.



Témoignage de Prom'haie

Qu'est-ce qu'un végétal d'origine locale ?

C'est un végétal originaire du milieu où il se trouve, spontané (non introduit par l'homme) et adapté aux conditions particulières du sol et du climat.

Des essences locales pour ma haie : pourquoi ?

Les végétaux d'origine locale représentent une réponse concrète et durable pour : préserver les identités et les structures arborées de nos milieux naturels et de nos espaces ruraux, éviter leur disparition et lutter ainsi contre l'érosion de la biodiversité.

Comment connaître les essences locales ?

Le Conservatoire national Botanique Sud-Atlantique travaille actuellement à l'inventaire des espèces locales de Poitou-Charentes. L'objectif étant de guider les planteurs dans le choix des espèces.

Que fait l'association Prom'haies à ce sujet ?

Prom'Haies appartient au groupe régional "végétaux d'origine locale" qui réunit les acteurs de l'arbre mobilisés sur le sujet. Depuis plus d'une dizaine d'années, Prom'Haies récolte des graines en s'assurant d'une naturalité maximale, les met en culture chez un pépiniériste et les tient à disposition des planteurs partenaires. Toutefois, les stocks restent restreints : 30 000 plants pour la saison 2013-14.

D'après Mme SIRE, Directrice de Prom'Haies,
propos recueillis par Marion JANSANA

Vous avez dit Prom'Haies ?

Association devenue référente au niveau régional, Prom'Haies agit en faveur des haies et des arbres hors forêt. De nombreux bénévoles et une équipe salariée d'une dizaine de personnes conduisent les actions pour : promouvoir et informer sur les éléments arborés, accompagner les planteurs et les gestionnaires, apporter un appui à des démarches innovantes et conduire des expérimentations techniques.

En savoir plus : vidéo à télécharger sur http://www.promhaies.net/medias/2013-portraits_promhaies.webm

Halte aux espèces exotiques envahissantes !

Introduites par l'homme, elles posent problème par leur tendance à coloniser rapidement les habitats au détriment des espèces locales et du fonctionnement écologique du milieu.

L'Erable negundo (*Acer negundo*), le Buddleia ou arbre à Papillons (*Buddleia davidii*) mais aussi le très célèbre Acacia (*Robinia pseudoacacia*) en font partie.



Buddleia davidii

Arbres isolés : préservons-les !

Les arbres isolés font partie intégrante de l'écosystème et participent à son bon fonctionnement.

Au même titre que la haie, ils assurent les connexions avec les milieux boisés.



Arbres isolés dans une prairie © P. Jourde - LPO

Arbres têtards

Les arbres "têtards", au tronc noueux et renflé, constituent des éléments paysagers et culturels importants, qu'ils soient isolés ou inclus dans les haies. Issus de pratiques agricoles traditionnelles aujourd'hui pratiquement abandonnées, ils tendent à disparaître de nos campagnes.

Ces arbres têtards présentent pourtant de forts intérêts écologiques et économiques. Abris, sites pour la reproduction et la recherche de nourriture, ils accueillent une multitude d'espèces d'oiseaux, de reptiles, d'amphibiens, d'invertébrés et de mammifères, parmi lesquels plusieurs espèces de chauve-souris. Ils fournissent également à l'homme, de façon régulière, du bois de chauffage.

En moyenne vallée de la Charente, ce sont principalement et traditionnellement les frênes qui sont conduits en "têtards".

Pour plus d'informations :

<http://pc70valcharente.n2000.fr>, rubrique "Participer", "Bibliothèque", "Créer un frêne têtard"



Frêne têtard © L. Caud - LPO 2011

Zoom sur ... Les prairies humides atlantiques

Un habitat répandu mais fragile

De leur nom savant, les prairies subhalophiles thermo-atlantiques sont des prairies vivaces, hautes et denses. Cet habitat résulte de la présence de sols argileux saumâtres, formés à partir d'anciennes alluvions fluvi-marines. Il prospère dans les parcelles gérées de façon "traditionnelle" par une fauche ou un pâturage extensif.

La richesse de cet habitat réside dans la diversité des plantes qui s'installent en fonction des conditions d'humidité et de salinité, variations liées aux microreliefs du sol. Bien sûr, selon le cortège végétal présent, la faune liée sera également différente : des espèces rares et menacées s'y développent et trouvent en lui un des habitats indispensables à leur survie.



Renoncule à feuilles d'Ophioglosse
© E. Déat

Son statut de protection

Habitat menacé, inscrit à l'Annexe 1 de la Directive Habitats.

Son évolution générale est jugée plutôt négative sur le site du fait de sa disparition (remplacé par des cultures) ou l'intensification des pratiques (drainage, fertilisation, sursemis).

Ses espèces caractéristiques

Flore : Laïche divisée, Renoncule à feuilles d'Ophioglosse

Insectes : Cuivré des marais

Oiseaux : Hibou des marais, Tarier des prés, Vanneau huppé, Râle des genêts

Mammifères : Loutre d'Europe, chauves-souris



Hiboux des marais © N. Issa

Où le trouver ?

Au nord du site Natura 2000 entre Saint Savinien et Taillebourg, dans la zone d'influence de l'eau saumâtre apportée par les marées



Carte de la répartition des prairies humides saumâtres du site Natura 2000, J. Terrisse - LPO 2008



Cuivré des marais



Barbastelle

Comment préserver ces prairies ?

- Conserver une **gestion "traditionnelle"** ne pas le détruire par labour ou drainage (plantation de peuplier, conversion en culture...)
- **Ne pas amender** les parcelles avec des fertilisants qu'ils soient minéraux ou organiques
- Conserver les petites **dépressions naturelles** de la prairie
- **Limiter le nombre** d'animaux en pâture
- Laisser une période **sans fauche ni pâturage entre décembre et mars** car le sol, gorgé d'eau, est fragile à cette époque
- **Faucher après la mi-juin** afin de laisser la végétation réaliser son cycle de reproduction (fleurs puis graines)

Stop aux idées reçues : les questions les plus courantes sur Natura 2000

L'accès au site Natura 2000 est-il interdit ?

Non. L'accès au site n'est pas interdit. Une attention particulière doit cependant être portée sur les milieux et espèces sensibles afin de limiter l'impact de la fréquentation.

Un propriétaire peut-il refuser d'adhérer à un Contrat ou une Charte Natura 2000 ?

Oui. Les actions contractuelles menées au titre de Natura 2000 font l'objet d'un accord préalable entre l'Etat et le propriétaire. Ce dernier est libre de signer ou non cet engagement mutuel. De plus, Natura 2000 n'entraîne jamais d'expropriation.

Il est interdit de chasser sur un site Natura 2000 ?

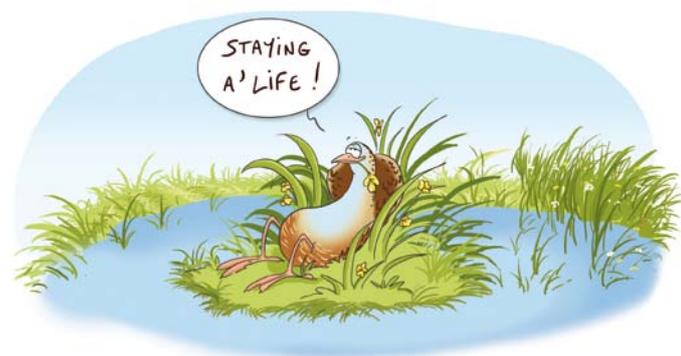
Non. Natura 2000 n'a pas vocation à interdire une activité réalisée dans le strict respect des textes et lois en vigueur, quelle qu'elle soit (pêche, tourisme, agriculture...).

Natura 2000 accompagne certaines démarches de particuliers ?

Oui. A l'aide des chartes et des contrats, l'Europe et l'Etat peuvent aider au financement de pratiques respectueuses de l'environnement. L'animateur peut également délivrer des conseils appropriés aux partenaires locaux.

On ne peut plus construire sur Natura 2000 ?

Non. Les textes relatifs à l'urbanisme et à la construction sont les mêmes sur un site Natura 2000 que sur l'ensemble du territoire. Au cœur d'un site Natura 2000, certains projets nécessitant une procédure réglementaire « loi sur l'eau » ou liée au code de l'urbanisme peuvent faire l'objet d'une évaluation d'incidence Natura 2000 complémentaire.



Retour sur la mobilisation des bénévoles en Moyenne Vallée de la Charente : Un bilan encourageant de 4 Rôles des genêts contactés cette année !

Aujourd'hui inscrit en tête de la liste rouge des espèces menacées en France, le Rôle des genêts fait l'objet d'un programme "Life" européen de grande envergure porté depuis plus de deux ans par la LPO au niveau national. Il se décline localement en Moyenne Vallée de la Charente, un des bastions historiques de l'espèce. Parmi les nombreuses actions mises en œuvre, le recensement nocturne des mâles chanteurs permet d'estimer l'état de la population et d'appliquer efficacement des mesures de conservation devenues indispensables à sa survie (mesure d'urgence, suivi de fauche individuel...).

Un premier suivi s'est effectué le 13 mai dernier, au cours duquel nous avons balayé l'ensemble de notre site d'étude, s'étalant de Saint-Savinien à Saint-Sever-de-Saintonge. Ceci n'aurait pas été possible sans la participation de bénévoles, qui nous ont aidés à prospecter plus d'un millier d'hectares de prairies à la recherche du célèbre chant distinctif "crex crex" du mâle (d'où nom latin). Nous avons ainsi pu recenser un total de quatre mâles chanteurs : trois sur les prairies de la Palu et du Maine au sud de Saintes et un plus au nord de la ville. Malgré les apparences, ce résultat est très encourageant, puisque l'année dernière comme l'année d'avant, seuls 2 mâles chanteurs avaient été contactés sur cette même zone.

Ces sorties nocturnes sont également l'occasion de découvrir sous un autre visage la vallée alluviale au crépuscule, où se manifestent de nombreuses autres espèces (rapaces nocturnes, Engoulevent d'Europe, Locustelle luscinioidé...).

Plus d'info sur www.rale-des-genets.fr

**Un grand merci à tous les bénévoles
qui se sont mobilisés pour le Rôle des genêts !**
Anne VALLADE, coordinatrice du LIFE Rôle des genêts

QUI CONTACTER ?

Vous souhaitez vous engager dans la démarche Natura 2000 ?
Avoir plus d'informations sur les chartes et les contrats Natura 2000
à votre disposition ? Vous avez des questions et besoin de conseils ?

Laurence CAUD
LPO 8 rue du Dr. Pujos
17300 ROCHEFORT
05 46 82 12 34
laurence.caud@lpo.fr



Rosalie des Alpes
© M. Jansana

Pour les aspects réglementaires, vous pouvez contacter la
DREAL : **Valérie UZANU** pour les évaluations d'incidences,
Yann ROLLAND pour des questions sur Natura 2000.
15 rue Arthur Ranc
BP 539
86020 POITIERS Cedex
05.49.50.36.50.

Toutes les actualités et toute la doc...
pc70valcharente.n2000.fr



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Directeur de publication : Michel METAIS

Coordination - conception : Laurence CAUD et Marion JANSANA / LPO 2014

Réalisation, maquette : A. Barreau / F. Ratelet - Service Editions LPO © 2014 - ED1304003FR

Imprimé sur Cyclus print par Imprimerie Lagarde - 17 Saujon - Imprim'Vert

Cette lettre d'information est éditée par la LPO : dans le cadre de sa mission déléguée de l'Etat comme structure animatrice du Docob N2000 du site "Moyenne vallée de la Charente, Seugnes et Coran", sous l'autorité de la Préfète de Charente-Maritime.